



Montreuil, le 05 juin 2009

Communiqué de presse du CLER*

Le CLER devient le partenaire des entreprises dans leur mutation énergétique

Le CLER accompagnera celles qui, à l'image de First Solar, s'engageront à ses côtés dans la promotion et la mise en œuvre des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Les entreprises sont un levier déterminant pour faire évoluer la problématique énergétique en France. C'est pourquoi le Comité de Liaison Énergies Renouvelables (CLER), en tant qu'association de protection de l'environnement, propose **d'accompagner celles qui ont de réels besoins et qui sont déterminées à se fixer des objectifs ambitieux** en termes de maîtrise de l'énergie et d'énergie renouvelable.

Le CLER apporte sa contribution sous forme d'**accompagnement stratégique** sur les énergies renouvelables et de **mise en relation** avec son réseau d'experts. Ses entreprises partenaires sont également associées à des actions de lobby, opérations de communication, de relations de presse ou à d'autres événements que le CLER organisera sur le thème de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

L'entreprise partenaire s'engage par la signature d'une charte à :

- **renforcer sa performance énergétique pour réduire ses consommations ;**
- **promouvoir les énergies renouvelables et les utiliser au sein de son mix énergétique,** de manière rationnelle et cohérente.

Les entreprises ont un rôle important à jouer dans le contexte écologique actuel : consommatrices d'énergie, elles ont la capacité de réagir et de s'adapter aux problèmes environnementaux, en changeant leurs comportements et leurs habitudes de consommation. Par ailleurs, le dialogue permanent qu'elles entretiennent avec leurs différentes parties prenantes stimule une dynamique de changement global. Rappelons que la réduction des dépenses d'énergie est un domaine d'action prioritaire pour 94 % des grandes entreprises et le recours aux énergies renouvelables pour 61 % d'entre elles (sondage IFOP mars 2009).

Les entreprises sont donc un acteur incontournable et décidé à jouer un rôle dans les mutations énergétiques à venir.

Le CLER signe son premier partenariat avec First Solar

Le CLER vient de conclure un premier partenariat pour 3 ans avec First Solar, acteur majeur de l'industrie photovoltaïque dans le monde qui, en plus des objectifs de la charte, souhaite **sensibiliser et motiver ses salariés aux enjeux du changement climatique et aux solutions pour y répondre.**

Le CLER et First Solar ont décidé de s'engager afin de mener des actions communes de promotion et d'optimisation des énergies renouvelables en France.

En plus d'un accompagnement stratégique, le CLER apportera sa contribution à First Solar sous forme de rédaction de documents, de sensibilisation et d'information. Le CLER mènera également une réflexion sur l'acceptation des centrales photovoltaïques au sol et pourra y associer d'autres acteurs tels que des ONG environnementales.

Pour en savoir plus, www.cler.org/entreprises

**Le Comité de Liaison Énergies Renouvelables (CLER), est une association loi 1901 créée en 1984, regroupant près de 170 professionnels des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie répartis sur tout le territoire national.*

Contacts Presse :

Raphaël CLAUSTRÉ – Directeur, 01.55.86.80.00 ou 06.03.85.87.96, raphael.claustre@cler.org
Julia VERDUN – Partenariats entreprises, 01.55.86.80.00, julia.verdun@cler.org